

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CARCASSONNE - 1101 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/11/2024 - 3952 - 2009 B 00227 - 512 838 855 - BATI
PERFORMANCE



Greffre du tribunal de commerce de CARCASSONNE

34 rue de Strasbourg 11890 CARCASSONNE CEDEX 9

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:00

Téléphone : 04.68.11.27.30

www.greffre-tc-carcassonne.fr - www.infogreffre.fr

SC/2009 B 00227

CER FRANCE MIDI MEDITERRANEE

CS 40003

HAMEAU DE MONTQUIERS

11890 CARCASSONNE CEDEX 9

Nos références : SC/2009 B 00227

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BATI PERFORMANCE

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

LA LÈBRE

11310 SAINT-DENIS

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 512838855 R.C.S Carcassonne

Le greffier soussigné constate le 08/11/2024 le dépôt, enregistré sous le numéro 2024/3952, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2023

Récépissé délivré le 08/11/2024

Le greffier

Sophie MAUREL



BATI PERFORMANCE
Société À Responsabilité Limitée au capital de 15 000,00 C
Siège Social : LIEU DIT LA LEBRE
11310 ST DENIS
512 838 855 RCS CARCASSONNE

DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente juin, à dix heures zéro minute,

PIERRE MOUNDY, associé unique de la société BATI PERFORMANCE, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- le texte des décisions proposées.

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par la gérance, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Examen du rapport de gestion de la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et donne quitus de sa gestion au président.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.



DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 4214.58 €, de la manière suivante :

- en report à nouveau pour 4214,58€, dont le solde s'établit ainsi à 106007.27 €.

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique approuve le montant de la rémunération annuelle reçue pour 40200 €, pour sa gérance et le montant des charges sociales obligatoires et facultatives pour 29226.44 € qui ont été portées en complément de rémunération.

La société reconduit la rémunération et continuera à prendre en charge ses cotisations sociales obligatoires et facultatives.

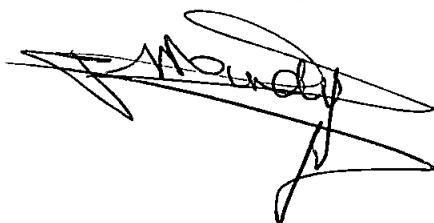
PN

CINQUIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.

L'associé unique

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Mondes".

BATI PERFORMANCE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 15 000,00 C
Siège Social : LIEU DIT LA LEBRE
11310 ST DENIS
512 838 855 RCS CARCASSONNE

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Il est rendu compte ci après de l'activité de la société et des résultats de la gestion afin de soumettre à approbation les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

Il est précisé que les comptes annuels de la société, soumis à approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Des documents comptables, il ressort un résultat social de 4214.58 €, après déduction des amortissements et provisions réglementaires justifiés, que nous vous proposons d'affecter comme il sera dit ci-après.

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Un certain nombre d'éléments reflétant l'évolution de l'activité de la société sont rappelés ci après.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

L'activité de cet exercice a été marquée par l'augmentation du chiffre d'affaires.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

L'activité s'est traduite par les soldes intermédiaires de gestion suivants :

	Au titre de l'exercice en cours	Au titre de l'exercice antérieur
- Chiffre d'Affaires	461451 €	281536 €
- Achats	317977 €	186754 €
- Charges d'exploitation	142571 €	106120 €
- Marge de production	217504 €	142474 €
- Valeur ajoutée	140761 €	91945 €
- EBE	20813 €	-3327 €
- Résultat d'exploitation	-1096 €	-11338 €
- Résultat Financier	52 €	-49 €
- Résultat courant avant impôt	-1044 €	-11387 €

- Résultat Exceptionnel	5259 €	150 €
- Capitaux Propres	138632.69 €	134417.81€
- Résultat Net comptable	4215 €	-11237 €
- IS	0€	0 €

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Aucun événement significatif n'est à signaler.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société, sur ce dernier exercice, n'a pas consacré de budget particulier dans ce domaine.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Espoir de maintenir l'activité et de progresser si le marché reste porteur.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

RESULTAT - AFFECTATION

Des documents comptables, il ressort un résultat de 4214.58 € déterminé conformément aux règles comptables en vigueur.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de 4214.58 € selon les modalités proposées dans le texte des résolutions.

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	4214.58 €
Report à nouveau antérieur bénéficiaire	101792.69 €
Mise en report à nouveau bénéficiaire	106007.27 €

L'associé décide de mettre la somme en report à nouveau.

L'affectation du report à nouveau est renvoyée à la décision de l'associé appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant.

Le 30 JUIN 2024,

Monsieur MOUNDY PIERRE



Cerfrance

Midi Méditerranée

2023 LIASSE FISCALE

Période du 01/01/23 au 31/12/23

EURL BATI PERFORMANCE

Lieu dit LA LEBRE
11310 ST DENIS

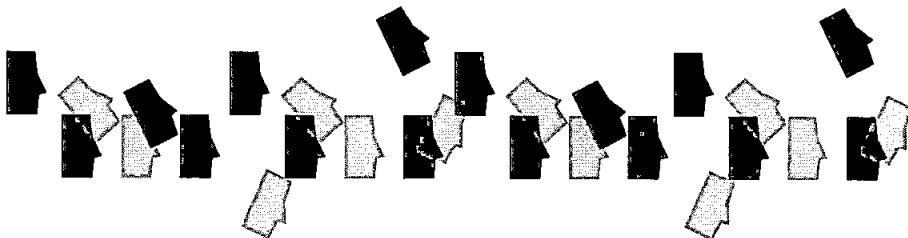
Ape 4322B

Siret 51283885500017

Votre agence

CS 31103

379 Avenue du docteur Guilhem
11491 CASTELNAUDARY CEDEX
04 68 94 55 55



Conseil - Expertise comptable

CERFRANCE
MIDI MEDITERRANEE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD

2024

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
EURL BATTI PERFORMANCE				Lieu dit LA LEBRE	
SIRET	5 1 2 8 3 8 8 5 5 0 0 0 1 7			11310 ST DENIS	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
Lieu dit LA LEBRE					
11310 ST DENIS					

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Travaux d'installation d'équipements thermiques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long teme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 quindecies
----------------------------------	----------------------------	--------------------------------	----------------------------------

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	<input type="checkbox"/>		
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>	
				Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	<input type="checkbox"/>	Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 <i>duodecies</i>	<input type="checkbox"/>	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?
NON Si oui, indication du logiciel utilisé :

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input checked="" type="checkbox"/>
- du prestataire :			
- du comptable : AGC MIDIMED CASTELNAUDARY 379 Avenue du docteur Guilhem 11491 CASTELNAUDARY CEDEX	Tél : 04 68 94 55 55		
- du conseil :	Tél :		
- du CGA ou du viseur ASS OGA CGA2M conventionné : Domaine de Maurin 34973 Lattes Cedex	Tél : 0467429806		
- N° d'agrément : 3 0 3 3 4 0			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**N° 2065-SD****2024****G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4**

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies C*), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Désignation de l'entreprise <u>EURL BATI PERFORMANCE</u>							Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise <u>Lieu dit LA LEBRE 11310 ST DENIS</u>										
Numéro SIRET* <u>5 1 2 8 3 8 8 5 5 0 0 0 1 7</u>										
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12	Durée de l'exercice précédent*		12					
							Exercice N clos le 31/12/2023			
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			010	012					
	Fonds commercial* Autres*			014	016					
	Immobilisations corporelles*			028	153 383	030	75 469			
	Immobilisations financières* (1)			040	40 005	042	40 005			
Total I (5)				044	193 388	048	77 913			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*			050	052				
		Marchandises *			060	61 231	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*			068	21 613	070			
		Autres* (3)			072	28 696	074			
	Valeurs mobilières de placement			080	082					
	Disponibilités			084	112 665	086	112 665			
	Charges constatées d'avance *			092	094					
	Total II			096	224 206	098	224 206			
	Total général (I + II)			110	417 595	112	77 913			
PASSIF							Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	15 000				
	Écarts de réévaluation				124					
	Réserve légale				126	1 500				
	Réserves réglementées*				130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131)	132	15 657			
	Report à nouveau				134	101 792				
	Résultat de l'exercice				136	4 214				
	Subventions d'investissement				137					
	Provisions réglementées				140	468				
Total I					142	138 632				
Provisions pour risques et charges					154					
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	40 244				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	90 536				
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	54 600				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)			169	1 245)	172			
	Comptes courants d'associés				173	4 879				
	Autres dettes				175	7 850				
RENOVIS	Produits constatés d'avance				174					
	Total III				176	201 049				
	Total général (I + II + III)				180	339 681				
RENOVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export et livraisons	209	12 715	210	380 324
	Production vendue	{ biens services*	215		214	
		intracommunautaires	217		218	80 413
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	713
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	461 451
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	213 522
	Variation de stocks (marchandises)*				236	26 843
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier :)				242	79 611
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 648		244	5 993
	Rémunérations du personnel*				250	96 116
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	17 838
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI))	255			254	22 620
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259			262	2
	Autres charges { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
		Total des charges d'exploitation (II)			264	462 547
	I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(1 096)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				280	482
	Produits exceptionnels				290	6 615
	Charges financières				294	430
	Charges exceptionnelles { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300	1 356
	Charges exceptionnelles { dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinque D)	348				
	Impôts sur les bénéfices*				306	
	2 - BÉNÉFICE OU Perte : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	4 214
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	4 214
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987		342
Déductions	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44. duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992				
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39. decies C)	647		350
	Déduction exceptionnelle (art 39. decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39. decies D)	648		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39. decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39. decies F)	990		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39. decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39. decies G)	649		
			Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39. decies E)	641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTIÉRIEURS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	4 214	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356		
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :				360	4 214
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370		372

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : EURL BATTI PERFORMANCE		Néant <input type="checkbox"/> *										
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *												
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice												
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	400		402		404		406														
	Autres	410		412		414		416														
	Terrains	420	3 560	422		424		426	3 560													
	Constructions	430	4 078	432		434		436	4 078													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	18 761	442		444		446	18 761													
	Installations générales agencements divers	450	12 743	452	140	454		456	12 883													
	Matériel de transport	460	38 378	462		464		466	38 378													
	Autres immobilisations corporelles	470	64 211	472	13 292	474	1 782	476	75 721													
Immobilisations financières	480	40 005	482	40 005	484		486	40 005														
TOTAL	490	181 738	492	53 437	494	1 782	496	193 388														
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																						
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499														
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506														
	Terrains	510	1 376	512	445	514		516	1 821													
	Constructions	520	625	522	765	524		526	1 390													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	16 951	532	694	534		536	17 645													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	540	542	2 567	544		546	3 107													
	Matériel de transport	550	29 031	552	4 582	554		556	33 614													
	Autres immobilisations corporelles	560	7 194	562	13 565	564	425	566	20 334													
TOTAL	570	55 719	572	22 620	574	425	576	77 913														
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																				
Immobilisations corporelles	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5																
		6	7	8	9	10																
							Plus ou moins-values															
												Court terme *			Long terme							
																	19 %	6	15 % ou 12,8 %	7	0 %	8
																	1					
																	2					
																	3					
																	4					
																	5					
																	6					
7																						
8																						
9																						
10																						
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589														
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL						596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 octies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : EURL BATI PERFORMANCE							Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	468	602		604		606	468	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680	468	682		684		686	468	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
		Dotations		Reprises		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
Fonds commercial	681		683			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Autres immob. incorporelles	700		705			2				
Terrains	710		715			3				
Constructions	720		725			4				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			5				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			6				
Matériel de transport	750		755			7				
Autres immobilisations corporelles	760		765			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780				
TOTAL		770		775						
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982									
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis									
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter									
Déficits imputés	983	4 214								
Déficits reportables	984	(4 214)								
Déficits de l'exercice	860									
Total des déficits restant à reporter	870	(4 214)								
III DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381				
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325									
dont cotisations facultatives Madelin										
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327									
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*						380				
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326									
N° du centre de gestion agréé						388	303	340		
Montant de la TVA collectée						374				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	55	029		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398				
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397				

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

**Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)**

Néant

Désignation de l'entreprise : EURL BATI PERFORMANCE

Exercice ouvert le 01/01/2023 et clos le 31/12/2023 Durée en nombre de mois

12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	460 737
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
	TOTAL 1	106 460 737

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	99
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	614
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	713

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	225 856
Variation négative des stocks	145	26 843
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	24 676
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	277 378

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 137 184 072

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)

Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE 020 X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) 022 460 737

Effectifs au sens de la CVAE

Effectifs au sens de la C VAE

Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) 026

Période de référence 024 0 1 / 0 1 / 2 0 2 3 160 3 1 // 1 2 / 2 0 2 3

Date de cessation 186 / / / / / /

Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

5 1 2 8 3 8 8 5 5 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

EURL BATI PERFORMANCE

ADRESSE (voie)

Lieu dit LA LEBRE

CODE POSTAL

11310

VILLE

ST DENIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 500

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

 Adresse : N° Voie

 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

 Adresse : N° Voie

 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

 Adresse : N° Voie

 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

 Adresse : N° Voie

 Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

 Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

 Naissance : Date N° Département Commune Pays

 Adresse : N° Voie

 Code Postal Commune Pays

 Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

 Naissance : Date N° Département Commune Pays

 Adresse : N° Voie

 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

De Mme FOURNIER S.

A l'attention de la Greffe du Tribunal de Commerce
Le 07/11/2024



CERFRANCE
MIDI MEDITERRANEE

Mme, Mr

Veuillez trouver ci joint le dépôt des
comptes 2023 pour la SCI TMBP et la
SARL Bati performance.

Cordialement



CERFRANCE MIDI MÉDITERRANÉE

Agence de CARCASSONNE

Montquiers - CS 40003

11890 CARCASSONNE CEDEX 9

Tél. 04 68 11 98 00 - Fax 04 68 11 98 19

carcassonne@midimed.cerfrance.fr

www.cerfrance.fr

www.facebook.com/cerfrancemed



conseil, expertise comptable

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
- 8 NOV. 2024
CARCASSONNE